



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Trains de nuit - développement

Question écrite n° 2163

Texte de la question

M. Sébastien Cazenove attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur la rénovation des wagons couchettes. En effet, le déficit d'image dont souffrent ces trains est pour beaucoup dans le déficit commercial de ce transport. Or le train constitue l'un des transports le moins polluants. À cet égard, il constitue un mode de mobilité à même d'assurer la transition énergétique de la France. Plutôt que se désengager, l'État ne devrait-il pas encourager une rénovation de ce mode de transport, à même d'assurer son développement ? Il lui demande sa position sur cette question.

Texte de la réponse

La commission « TET d'avenir » a estimé qu'il était indispensable de revoir fondamentalement l'offre TET (trains d'équilibre du territoire) de nuit en la recentrant sur les seules lignes Paris–Rodez–Latour-de-Carol et Paris–Briançon qui répondent à des enjeux forts d'aménagement du territoire, du fait notamment de l'absence d'alternatives. Les autres lignes de nuit desservent pour leur part des territoires bénéficiant d'offres alternatives de mobilité de bon niveau. Suivant les préconisations de la commission, il a été décidé en juillet 2016 que les lignes de nuit Paris–Briançon et Paris–Rodez–Latour-de-Carol seraient maintenues à raison d'un aller-retour quotidien dans le cadre de la convention d'exploitation des TET 2016-2020. Leur matériel roulant sera modernisé, en vue d'assurer le niveau de confort attendu par les voyageurs. La consistance de cette modernisation est en cours de définition entre l'État et SNCF Mobilités. Elle devrait être mise en œuvre entre 2018 et 2020. À ces deux lignes figurant à la convention d'exploitation TET s'ajoute depuis juillet 2017, et pour une durée de deux ans, la desserte de nuit Paris–Cerbère, mise en œuvre à la demande de la région Occitanie qui cofinance son exploitation.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Cazenove](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2163

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 octobre 2017](#), page 4964

Réponse publiée au JO le : [20 février 2018](#), page 1507